

Recensions / Book Reviews

Michel Bruneau, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris
Editions Anthropos 2004, 250 pages, prix 30 euros

Chercheur renommé, Michel Bruneau, poursuit ses travaux sur la diaspora avec un nouveau livre, *Diasporas et Espaces transnationaux*, publié aux éditions «Anthropos», (Paris, 2004). Expert de la diaspora grecque, en particulier des Grecs du Pont, auxquels il a d'ailleurs consacré un livre en 1998 (*Les Grecs Pontiques, diaspora, identités, territoires*, CNRS-Editions), Michel Bruneau tente dans son nouveau livre de cerner le concept de la diaspora à partir de sa dimension spatiale et territoriale et en se référant à de nombreux exemples : diaspora grecque, juive, palestinienne, arménienne, chinoise, indienne, etc. Après avoir présenté différentes notions sur la diaspora - définitions et critères d'appartenance - il pose la question du lien familial, communautaire et religieux. Il s'agit d'un lien qui diffère évidemment selon les communautés. Après avoir évoqué la communauté diasporique, il pose inévitablement la question des liens de celle-ci avec les constructions politiques : le peuple, la nation, l'Etat-nation. L'auteur note avec raison que la référence à un peuple, à une nation et à un Etat-nation est un moyen de construire et de maintenir une forme d'unité dans une diaspora à travers diverses constructions politiques. Il est évident que toute étude sur les diasporas conduit souvent à l'étude de la question du déracinement et des tentatives d'extermination. Les génocides des Juifs, des Tsiganes et Arméniens font partie du paysage des diasporas. La traite et l'esclavage sont des événements fondateurs de la diaspora noire. Dans le cas des Grecs le lien de mémoire avec le territoire d'origine, le Pont et l'Asie Mineure, reste vivant. L'auteur note que malgré « le traumatisme de massacres de masse et de l'arrachement au territoire d'origine », les Grecs de l'Asie Mineure et de Pont ont gardé « leur culture et identité originelles » tandis que « la mémoire collective a pu se fonder sur des repères stables et sur un récit identitaire unifié. »

Après avoir examiné les réseaux entrepreneuriaux des diasporas Bruneau pose la question du passage des espaces de diaspora aux espaces transnationaux. Les questions traitées nous amènent à le suivre à travers des notions complexes telles l'extraterritorialité, la nation-collectivité

transnationale, le peuple-monde, l'espace transnational, l'Etat-nation déterritorialisé, les territoires circulatoires, etc.

L'existence des villes cosmopolites perpétuent la vie ethnique avec les ghettos et les quartiers ethniques. D'où les questions centrales qui tournent autour de concepts tels l'assimilation, l'intégration et le pluralisme.

Dans sa conclusion l'auteur se propose, après un parcours fort intéressant, de définir succinctement le concept de la diaspora. Il écrit : « La notion ancienne de diaspora, récemment remise à l'honneur et élargie, a toujours une utilité à condition qu'elle soit définie le plus rigoureusement possible. Il s'agit d'un groupe social qui se pense comme tel, en fonction d'une identité qui se définit par rapport à des liens familiaux, communautaires, religieux, linguistiques et économiques, mais aussi par rapport à un arrachement au lieu ou territoire d'origine à la suite d'un traumatisme plus ou moins brutal (exil, refuge). Ce groupe se trouve en position minoritaire et politiquement dominé dans les sociétés dans lesquelles il s'est installé. Il s'est organisé en réseaux de natures diverses (entrepreneuriaux, familiaux, religieux, culturels, politiques...) qui l'installent dans la durée, voire la longue durée. Il entretient des relations avec un ou des Etats-nations dans beaucoup de cas, et tend de toute façon à revêtir une forme transnationale. Son identité est un construit sans cesse repris et reformulé en fonction des influences plus ou moins fortes des sociétés d'accueil ou d'installation et de la société de départ, lorsqu'elle existe ou a été recréée. » Voilà un livre qui nous apporte beaucoup dans une perspective interdisciplinaire et où l'exemple de la diaspora grecque reste une référence incontournable.

Stephanos Constantinides

Gilles Bertrand, *Le conflit helléno-turc*

Editions Maisonneuve et Larose / IFEA 2004, 390 pages, 28 euros

Le conflit helléno-turc

Gilles Bertrand publie, à partir de sa thèse, brillamment soutenue en 2000 à l'Institut politiques de Paris, un livre intitulé « Le conflit helléno-turc », et sous-titré « la confrontation de deux nationalismes à l'aube du XXI^{ème} siècle ».

L'auteur estime que le conflit helléno-turc ne peut être appréhendé selon les seules données du contentieux juridico-stratégique en mer Egée ni être interprété comme un antagonisme séculaire entre chrétiens et musulmans, Grecs et Turcs. Sa démarche est d'ordre sociologique et le conduit à analyser le conflit helléno-turc comme un ensemble d'interactions au niveau international dont une grande partie résulte avant tout de processus parallèles de construction de l'Etat-nation, par des élites occidentalisées à qui se posent le problème de la définition de la nation. La démarche de Gilles Bertrand le conduit à analyser les rapports entre diplomatie officielle et « diplomatie des citoyens » et à privilégier les acteurs non étatiques comme source de rapprochement entre Grecs et Turcs. Cet auteur, qui aime manier le paradoxe, reconnaît que la globalisation a des effets « incontestablement néfastes sur les conflits », mais estime toutefois que celle-ci profite aux militants de la paix car ceux-ci disposent plus rapidement des moyens de comparer leurs actions avec celles de leurs homologues dans tel autre conflit. S'il est vrai que le conflit chypriote, que Gilles Bertrand analyse finement, permet d'illustrer sa thèse sur les « initiatives de paix non étatiques », qui constitue la troisième partie de son ouvrage, force est de constater que les deux communautés de Chypre ont voté différemment, l'une de l'autre, lors du referendum du 24 avril 2004 sur le plan de réunification de cette île soumis par l'ONU. On peut donc s'interroger, au demeurant comme lui, si le rapprochement entre la Grèce et la Turquie, observé depuis 1999, débouchera effectivement sur la solution du conflit helléno-turc.

Jean Catsiapis